



AUDIENCE SOLENNELLE

Lundi 21 octobre 2024 – 11h
Grand'chambre

Allocution de Pierre Moscovici,
Premier président de la Cour des comptes

Monsieur le ministre,
Mesdames et messieurs les hautes autorités civiles et militaires présentes,
Mesdames et messieurs les parlementaires,
Madame la Procureure générale,
Mesdames et messieurs les présidents de chambres,
Mesdames et messieurs,
Chers collègues,

Je suis particulièrement heureux de présider cette audience solennelle, qui revêt un caractère exceptionnel, puisque nous avons l'honneur d'installer aujourd'hui la nouvelle procureure générale près la Cour des comptes, Véronique Hamayon, la nouvelle présidente de la 5^e chambre, Sophie Thibault, et le nouveau président de la 6^e chambre, Bernard Lejeune.

Nous installons aussi aujourd'hui, parce que la relève n'attend pas, trois auditeurs promus au rang de conseillers référendaires, et six nouveaux auditeurs. Ces jeunes talents représentent les forces vives de notre institution et son avenir. L'audience solennelle d'aujourd'hui montre ainsi combien nous sommes une maison reposant sur la matière grise et la transmission entre les générations.

Exceptionnelle, cette audience solennelle l'est aussi, comme toujours en des moments importants de cohésion de notre compagnie, parce que nous accueillons des représentants des autorités publiques, que je remercie de leur présence. Je salue notamment le ministre de la justice, Garde des Sceaux, et ancien Premier président de la Cour des comptes, Didier Migaud, le Préfet de la région Île-de-France, Marc Guillaume, la Secrétaire générale du gouvernement, Claire Landais, le Président du conseil départemental du Val-de-Marne, Olivier Capitano, le Procureur général près la Cour de cassation, Rémy Heitz, le Secrétaire général de la Mer et conseiller maître à la Cour des comptes, Didier Lallement, le Procureur général près la Cour d'appel de Versailles, Marc Cimamonti, mais aussi Véronique Nativelle, cheffe du CGEFI, Catherine Bergeal, Présidente de chambre de la Cour d'appel financière, Eric Belfayol, chef de la Mission interministérielle de coordination anti-fraude

Mesdames et messieurs les hautes autorités présentes, élus, directeurs d'administration centrale et chefs d'inspection, procureurs financiers dirigeant le ministère public en chambres régionales des comptes, présidents de chambre honoraires, votre présence est très importante pour nous et témoigne de la qualité des personnalités installées aujourd'hui dans les plus hautes responsabilités de la Cour des comptes.

Avant de passer aux présentations, j'aimerais saluer chaleureusement tous les proches des membres de la Cour installés aujourd'hui. Soyez les bienvenus dans cette Grand'chambre, lieu de toutes nos installations, nos promotions et de tous nos passages de témoins. Le recueil d'une prestation de serment est un moment important et souvent émouvant dans la vie d'un magistrat financier ; et j'espère que vous garderez un souvenir précieux de ce moment partagé ensemble.

Madame la Procureure générale, chère Véronique Hamayon, tout d'abord,

C'est autour de vous que nous sommes réunis ce matin, et je veux vous dire notre joie – ma joie – de vous voir installée aujourd'hui à la tête de notre ministère public.

Il vous reviendra, à ce titre, de prononcer au cours d'une prochaine audience solennelle l'éloge de Louis Gautier, à qui vous venez de succéder. Ce sera peut-être votre défi le plus difficile, tant il s'agit là d'un exercice où il a excellé.

J'aimerais d'ores et déjà saluer l'engagement exceptionnel de celui qui fut pendant plus de deux ans notre Procureur général, et dont la carrière a, quarante années durant, été étroitement liée à notre maison. Louis Gautier a pris ses fonctions à l'orée d'une réforme historique, d'une transformation profonde et durable de la justice financière. Je pense bien entendu à la mise en œuvre de la réforme de la responsabilité financière des gestionnaires publics. Nous avons créé ensemble, creusant un sillon tracé d'abord avec sa prédécesseure Catherine Hirsch, que je salue chaleureusement, un nouvel ordre juridictionnel à part entière, avec la création de la chambre du contentieux et l'installation de la Cour d'appel financière. Cela n'arrive pas tous les jours ! La mise en œuvre de cette réforme a soulevé de nombreux défis, à l'intérieur comme à l'extérieur des juridictions financières. Dans ce contexte, il était indispensable de faire œuvre de pédagogie auprès des gestionnaires publics et des magistrats des juridictions financières, tout comme il était nécessaire de redéfinir les relations de travail entre le Parquet général près la Cour des comptes et les autorités judiciaires. Louis Gautier a également initié une transformation stratégique du Ministère public, « Ministère public demain », qui a recentré le rôle du Parquet général, et l'a rapproché du citoyen. Il a renforcé nos liens de confiance avec le pouvoir judiciaire et construit un réseau, une véritable communauté d'échanges autour des enjeux de probité et de lutte contre la fraude et la corruption.

Louis Gautier a su relever avec brio l'ensemble de ces défis, et j'aimerais lui témoigner toute la reconnaissance de notre institution – et la mienne, qu'accompagne toute mon amitié, née il y a quarante ans à nos débuts à la Cour.

Sa connaissance intime des juridictions financières, son sens aigu de l'engagement, son investissement dans ses activités universitaires, laissent penser que sa retraite sera très active, et que nous aurons toujours le plaisir de le revoir au Palais Cambon, qu'il ne quitte d'ailleurs pas encore.

Madame la Procureure générale, chère Véronique Hamayon, vous devenez aujourd'hui la 31^e Procureure générale près la Cour des comptes. J'aimerais avant tout saluer vos proches ici présents pour l'occasion, qui doivent bien connaître désormais cette Grand'Chambre – vous n'en êtes pas à votre première installation. Personne n'ignore la trajectoire que vous avez tracée jusqu'à la tête du Parquet près la Cour des comptes ; une trajectoire unique, originale et plurielle, mais entièrement consacrée à l'excellence dans l'action publique et la réflexion sur les politiques publiques.

Permettez-moi donc, chers collègues, chers amis, de profiter de ce moment pour revenir sur le parcours de Véronique Hamayon, au cours duquel elle a exercé des responsabilités nombreuses et de haut niveau.

Véronique Hamayon débute sa vie professionnelle dans le monde de l'édition, chez Bayard Presse puis au sein du groupe Hachette. Ce n'est pas banal pour une magistrate financière ! Elle y apprend la gestion et le management, la rigueur et l'efficacité – des exigences alors assez éloignées des préoccupations de la sphère publique ; heureusement qu'elles s'y sont bien implantées depuis. Mais cette activité ne suffisant plus à la porter, elle décide de passer l'ENA. On parle beaucoup de départs de fonctionnaires vers le privé ; Véronique Hamayon décide, elle, de prendre la passerelle dans l'autre sens, persuadée que son expérience en entreprise pourrait profiter à l'action publique.

À sa sortie de l'ENA en 1997, Véronique Hamayon est nommée conseillère de Chambre régionale des comptes et affectée à la CRC d'Île-de-France. Son premier contrôle porte sur les associations financées par la mairie de Levallois-Perret, dont les anciens élus ne sont pas des inconnus.

Je n'entrerai pas dans le détail des turpitudes, infractions transmises aux autorités judiciaires et gestions de fait mises au jour par la Procureure générale dans ce rapport ; je me bornerai simplement à préciser que sa résidence avait été mise, quelques mois durant, sous surveillance policière. Ce contrôle, comme le suivant relatif aux Hauts-de-Seine, la rapprochent du ministère public et préfigurent son intérêt pour nos missions juridictionnelles, jusqu'à être nommée Procureure générale près la Cour des comptes.

En 2000, elle devient rapporteure extérieure à la Cour, on dirait aujourd'hui CRSE, où elle est affectée à la 5^e chambre. Puis, elle rejoint en 2002 la Commission de régulation de l'énergie en tant que directrice financière, en charge de fixer le montant de la tarification de l'utilisation des réseaux de transports de gaz et d'électricité.

Après ce poste technique mais instructif et passionnant, Véronique Hamayon revient à la Cour en 2005, appelée par mon prédécesseur Philippe Séguin, pour devenir chargée de mission auprès du secrétariat général, en charge des CRC. Elle s'implique dans le projet de réforme organique et juridictionnelle de la Cour et des CRC porté par mon prédécesseur. Ce projet, qui n'a finalement pas abouti, a toutefois largement inspiré la réforme historique

achevée en 2023, celle de l'unification de la responsabilité des gestionnaires publics. La réforme souhaitée par Philippe Séguin visait également le rapprochement entre la Cour des comptes et les Chambres régionales et territoriales des comptes, un enjeu qui me semble essentiel, et j'ai toujours œuvré, depuis mon arrivée dans mes fonctions, à ce que celles-ci soient encore plus intégrées sur le plan fonctionnel.

En 2007, Véronique Hamayon rejoint le Syndicat des transports d'Île-de-France, aujourd'hui IDFM, en tant que secrétaire générale. Pendant sept ans, elle y prépare l'ouverture à la concurrence du marché et renégocie des contrats aux enjeux juridiques et financiers considérables.

Pour compléter cette carrière très diverse, qui témoigne d'un engagement fort pour le service public et d'une curiosité inlassable, Véronique Hamayon prend en 2014 des fonctions plus politiques. Elle devient directrice de cabinet du secrétaire d'État chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, Frédéric Cuvillier puis Alain Vidalies, en étant parallèlement directrice adjointe du cabinet de la ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Ségolène Royal. De 2015 à 2018, elle revient comme conseillère maître à la Cour des comptes et rejoint la 6^e chambre. À nouveau, elle défère des affaires importantes au Parquet général, à la suite de contrôles sur les ordres professions de santé. Elle intègre en 2018, pour quelques mois, l'Assemblée nationale, comme directrice de cabinet du Président François de Rugy. Puis, lorsque ce dernier est nommé Ministre de la transition écologique, elle retourne à la Cour des comptes et intègre à nouveau la 6^e chambre.

En septembre 2022, je propose au Président de la République sa nomination comme présidente de la 6^e chambre de la Cour. Pendant deux ans, elle dirige d'une main de maître une chambre au champ de compétences large et aux enjeux colossaux pour les finances publiques. Son goût de l'autre, sa rigueur, sa force de travail et son engagement font de Véronique Hamayon une excellente présidente, et une source d'inspiration pour les membres de sa chambre.

Je sais que Véronique Hamayon gardera de la 6^e chambre d'excellents souvenirs. Elle y a encadré des rapports importants, sur l'offre de soins de premier recours par exemple, ou encore une évaluation de politique publique sur la politique de périnatalité. Elle a aussi, surtout, contribué à tirer la sonnette d'alarme, trois années d'affilée, sur la dégradation des comptes de la sécurité sociale. Je n'ai aucun doute que Bernard Lejeune reprendra ce flambeau avec vigueur et détermination.

Madame la Procureure générale, chère Véronique Hamayon, vous participez avec force et brio à l'amélioration de notre collectif de travail et à l'amélioration du débat de fond sur les politiques publiques. Vous êtes une personnalité engagée, dans toutes les dimensions de votre existence. En témoigne votre investissement dans la fondation d'un parti : Territoires de Progrès, dont vous occupiez avant d'être nommée présidente de chambre la fonction de responsable des études. En témoigne aussi votre contribution, depuis toujours, au débat public, *via* votre participation à différents *think tanks*. En témoigne enfin votre engagement pour une ambition juste en matière d'égalité professionnelle au sein de la Cour : vous avez été référente chargée de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, en parallèle de votre participation à l'association *La Cour au féminin*.

Quelques mots à présent, chère Véronique Hamayon, sur les fonctions éminentes qui vous incombent désormais. En tant que Procureure générale près la Cour des comptes, vous allez assumer une responsabilité fondamentale au sein des institutions de la République. Vous dirigerez l'action du ministère public en toute indépendance, sans recevoir d'instruction, ni générales ni particulières. Il vous reviendra d'impulser la montée en puissance du nouveau régime de responsabilité des gestionnaires publics, d'en consolider les fondements, d'en étoffer la jurisprudence et de faire œuvre de toujours plus de pédagogie envers les justiciables. Vous aurez aussi le défi d'engager encore plus activement les juridictions financières dans la lutte contre la fraude et la corruption.

Tirer le bilan des 18 premiers mois du nouveau régime de responsabilité des gestionnaires publics est une absolue priorité. Je l'ai affirmé, lors de l'Assemblée générale des juridictions financières, qui s'est tenue dans cette même chambre en mai dernier. La montée en puissance du contrôle de régularité dans le cadre du régime modernisé n'est pas une option ; c'est une obligation, qui s'impose à l'ensemble des magistrats de la Cour parmi nous.

Une obligation d'autant plus forte que notre légitimité en tant que juridiction découle de notre capacité collective à irriguer la chambre du contentieux. Certes, nous sommes encore dans une période transitoire, d'appropriation et de pédagogie, mais elle ne peut pas durer – et je sais, Madame la Procureure générale, que vous partagez mon point de vue sur cette question.

Au-delà de vos attributions juridictionnelles, vous aurez des missions tout aussi essentielles que le suivi de notre programmation, la surveillance de la qualité de nos travaux, le contrôle de la bonne application de nos procédures ainsi que de nos compétences. Vous jouerez enfin un rôle essentiel pour garantir notre droit de communication et l'accès à l'ensemble des données nécessaires au bon déroulement de nos travaux.

Vous vous êtes distinguée dans chacune des fonctions que vous avez exercées, dans les juridictions financières et au-delà. Chacun ici connaît vos qualités professionnelles et humaines, votre engagement sincère pour un débat public étayé et une justice exemplaire. C'est tout cela qui m'a amené à proposer votre nom au Président de la République, qui n'a eu aucun mal à suivre cette suggestion. C'est donc avec une grande confiance que nous vous avons installée ce matin en tant que Procureure générale, convaincus que votre attachement à notre institution, votre finesse et votre expérience seront des atouts considérables dans vos nouvelles fonctions et pour la Cour. À titre personnel, je me réjouis de pouvoir travailler avec vous, comme je l'ai fait avec Catherine Hirsch puis Louis Gautier, tout au long de votre mandat, dans un climat de coopération et d'amitié qui, j'en suis certain, contribuera toujours à faire avancer notre maison commune, la Cour des comptes. L'expérience montre en effet qu'une coopération harmonieuse entre la Cour et le Parquet, et d'abord entre les deux personnes qui les dirigent, est indispensable à l'efficacité et à la cohésion des juridictions financières. Vous connaissant, chère Véronique, et me connaissant aussi, je n'ai aucune inquiétude à ce sujet.

Recevez, à ce titre, Madame la Procureure générale, nos plus sincères vœux de réussite.

Permettez-moi à présent de vous présenter Bernard Lejeune, qui vient d'être installé comme Président de la 6^e Chambre, succédant à Véronique Hamayon.

Je saisis cette occasion pour évoquer son parcours aussi riche qu'il est divers ; le parcours, en somme, d'un grand serviteur de l'État.

Diplômé de l'ENS Cachan, agrégé d'économie et de gestion, Bernard Lejeune débute sa carrière en 1987 au ministère de l'Éducation nationale comme conseiller technique auprès du directeur des collèges et des lycées, comme professeur, puis comme chargé de mission auprès du directeur général de l'enseignement supérieur. En 1997, il exerce les fonctions de proviseur du lycée Arthur Rimbaud d'Istres, avant de devenir en 2000 directeur de cabinet du recteur de l'académie d'Aix-Marseille. En 2002, il devient directeur du cabinet du directeur de l'Enseignement supérieur, avant de rejoindre la région Rhône-Alpes en 2004, où il occupe les fonctions de secrétaire général de l'académie de Grenoble, puis de l'académie de Lyon à partir de 2010. Trois ans plus tard, pour parachever ce parcours exceptionnel dans le domaine de l'éducation nationale, et de l'enseignement supérieur dont il sait tout, Bernard Lejeune est nommé directeur adjoint, puis directeur du cabinet du ministre de l'Éducation nationale – travaillant successivement pour les ministres Vincent Peillon, devenu notre collègue, Benoît Hamon et Najat Vallaud-Belkacem.

En 2016, Bernard Lejeune rejoint la Cour en tant que conseiller maître, ce qui marque l'entrée dans une nouvelle étape de son parcours. À la section transports de la 2^e chambre, où il est affecté, il se montre très vite un remarquable magistrat, admiré pour sa force de travail exceptionnelle et pour sa finesse. Entre autres travaux, il occupe alors les fonctions de rapporteur général de la formation inter-juridictionnelle sur les transports express régionaux, en lien avec 11 CRC métropolitaines, pour l'instruction d'un rapport qui a fait date. Il a également contribué, en pleine crise sanitaire, à un rapport sur les conséquences de la crise Covid sur la SNCF et, sujet tout aussi complexe, sur les ressources humaines de la SNCF. Il s'empare remarquablement de ce nouveau champ de compétences et de ce nouveau métier.

En mai 2021, je nomme Bernard Lejeune président de la chambre régionale des comptes d'Auvergne-Rhône-Alpes. Dans sa région de cœur, avec les équipes de la CRC, Bernard Lejeune retrouve les politiques publiques locales, qu'il avait abordées en tant que secrétaire général d'académie. Comme dans toutes les fonctions qu'il a occupées, il a été un président très apprécié et reconnu pour ses grandes qualités, et sa capacité à porter sa chambre sur le devant de la scène, avec fermeté et courage, parvenant à se faire respecter par des personnalités politiques réputées parfois comme peu commodes, Il a beaucoup œuvré pour les relations avec les contrôlés, les collectivités, et je l'en remercie très chaleureusement.

Bernard Lejeune a aussi multiplié les projets novateurs. Il a initié et mis en œuvre une coopération transfrontalière entre la CRC et ses homologues suisses sur les enjeux de transports collectifs transfrontaliers, ainsi qu'une coopération avec la chambre régionale des comptes de Turin pour réaliser des contrôles, en deux langues, sur des musées des deux côtés de la frontière.

La présidence de Bernard Lejeune à la CRC Auvergne Rhône Alpes est également marquée par la publication de rapports importants, au retentissement national et aux méthodes innovantes. Outre sa participation à la formation inter-juridictions sur les finances publiques

locales, il a notamment présidé la formation inter-juridiction sur l'adaptation des stations de montagne au changement climatique. Le rapport qui en a résulté, publié l'année dernière, a eu des retombées médiatiques importantes, et ses conclusions discutées sont malheureusement justes et d'une grande actualité, mais il a également fait émerger de nouvelles réflexions, concrètes, au niveau de la préfecture de la région et des stations. La CRC Auvergne Rhône Alpes est également en pointe sur les évaluations de politique publique, dont la montée en puissance figure parmi mes toutes premières priorités. Elle a même été saisie par le président de la région, Laurent Wauquiez, quelques jours seulement après le décret dévoluant cette nouvelle compétence aux CRC, pour réaliser un rapport sur le matériel roulant ferroviaire.

Les qualités professionnelles et humaines de Bernard Lejeune ne font aucun doute ; il les a amplement prouvées, à toutes les étapes de sa carrière, que ce soit au ministère de l'Éducation nationale ou dans les juridictions financières. C'est là aussi, sans hésitation, que j'ai proposé sa nomination pour être président de chambre au Président de la République : en vérité, elle s'imposait ! Bernard Lejeune mettra son intelligence, ses capacités d'adaptation remarquables, sa rigueur, sa diplomatie, sa subtilité et sa créativité au service de la 6^{ème} Chambre et de l'ensemble de la Cour.

Je lui souhaite, en notre nom à tous, une grande réussite dans ses nouvelles fonctions, qui viennent parachever un beau parcours républicain. Nul doute que la 6^e Chambre est entre de bonnes mains !

Je salue également le retour parmi nous et la nomination de Sophie Thibault, installée en tant que présidente de la 5^e Chambre, pour succéder à Catherine Démier.

Avant de vous présenter la nouvelle présidente installée, je tiens à remercier chaleureusement Catherine Démier pour son travail exemplaire en tant que présidente de Chambre. Son attachement jamais démenti à la Cour, son dévouement, son sens du collectif, sa rigueur intellectuelle et son franc-parler ont tracé une voie pour la 5^e Chambre, dont le champ de compétences est complexe et la qualité des productions, indiscutable. Au nom de tous, je l'en remercie. Catherine Démier laisse donc la place, et un collectif de travail en parfait état de marche, à Sophie Thibault, également nommé sur ma proposition après avis de la conférence des présidents, qui était il y a quelques jours encore préfète du Val-de-Marne, et que nous sommes heureux de retrouver parmi nous. Permettez-moi de vous présenter brièvement son brillant parcours au service de l'État.

Diplômée de l'IEP d'Aix en Provence, et de Sciences Po, Sophie Thibault débute sa vie professionnelle – elle aussi ! – au ministère de l'Éducation nationale en 1987. En 1995, elle intègre la promotion « Marc Bloch » de l'ENA, dont elle sort en 1997 pour rejoindre le ministère de l'Intérieur. Elle commence en tant que directrice de cabinet du préfet de l'Allier, avant de prendre la direction du cabinet du préfet de la région Haute-Normandie, en 1999. En 2001, elle fait sa mobilité à Bercy, en tant qu'inspectrice des finances – nul n'est parfait ! À son retour au ministère de l'Intérieur en 2003, Sophie Thibault devient adjointe au sous-directeur des finances locales à la direction générale des collectivités locales. L'année

suivante, elle est nommée conseillère au cabinet de Jean-François Copé, porte-parole du Gouvernement.

En 2007, Sophie Thibault rejoint le secteur privé ; elle devient directrice du secteur public et des partenariats publics du groupe Financière Centuria. Forte de cette expérience de gestion et de négociation, elle revient au ministère de l'Intérieur deux ans plus tard comme directrice de l'évaluation, de la performance et des affaires financières et immobilières, en charge d'un parc immobilier de plus de 20 millions de mètres carrés. Puis, en 2011, elle est nommée préfète de la Corrèze, avant de revenir en administration centrale en tant que secrétaire générale adjointe et directrice de la modernisation et de l'action territoriale.

C'est en 2016, la même année que Bernard Lejeune, que Sophie Thibault rejoint la Cour des comptes en tant que conseillère maître. Elle intègre la 1^{ère} chambre, où elle travaille notamment sur la Banque de France, la Direction générale des douanes et des droits indirects, ou encore des filiales de la Caisse des dépôts et consignations. Elle y est également responsable du secteur des administrations à réseau de Bercy, et la responsable de la mission d'information, de conseil d'appui, qui oriente les magistrats dans leur mobilité.

Après ce premier passage de cinq années rue Cambon, Sophie Thibault est nommée préfète du Val-de-Marne. Elle passe près de quatre années dans ce département, où elle est la première femme nommée préfète. Ces quatre années sont marquées par de forts enjeux de sécurité, la recrudescence de violences urbaines, mais aussi par d'importants aménagements urbains liés au Grand Paris Express. Ce département, comme les autres départements de la petite couronne, est aussi marqué par des enjeux de cohésion sociale, d'accueil de migrants, d'hébergement d'urgence et de politique de la ville. Les compétences qu'elle a acquises dans ce domaine lui seront précieuses, comme Présidente de la 5^e chambre.

Sophie Thibault est une grande haute-fonctionnaire, une femme de terrain et de conviction. Son parcours au service de l'intérêt général, en administration centrale comme déconcentrée, à des postes à haute responsabilité, et le plus souvent directement exposés aux citoyens, lui procure une expertise remarquable. La cinquième chambre peut compter sur une fine connaissance des territoires, des politiques publiques de cohésion sociale et de ceux qui les construisent, sur une forte personnalité qui sait innover et mobiliser.

Chère Sophie Thibault, votre talent, votre finesse, votre capacité à mener des équipes et votre force de travail seront des atouts précieux pour la 5^e Chambre et pour l'ensemble de la Cour. Nous sommes ravis de vous retrouver parmi nous. Je vous souhaite, en notre nom à tous, un plein épanouissement et une grande réussite dans vos nouvelles fonctions.

Mesdames et messieurs, chers invités et chers collègues,

Permettez-moi de revenir sur la diversité des profils de la nouvelle Procureure générale et des deux nouveaux présidents de chambre que nous installons aujourd'hui, car ils revêtent pour moi un sens tout particulier. Dans la dernière composition de la conférence des présidents de la Cour, les présidents de chambre de la Cour des comptes avaient presque tous

été auditeurs auparavant – c’est-à-dire qu’ils avaient directement rejoint la Cour des comptes à leur sortie de l’ENA. Aujourd’hui, ce n’est plus le cas, loin de là. Les présidentes et présidents de chambre, qui forment, pourrait-on dire, le « comité exécutif » de la Cour, proviennent d’horizons très variés. Ils ont eu des parcours parfois atypiques, se sont spécialisés dans des champs de compétences divers tout au long de leur carrière alternée, ont vécu des expériences au plus près du terrain ou dans le secteur privé – vous en avez eu un excellent aperçu avec les trois présentations que je viens d’achever. Cela illustre la diversité nécessaire des parcours au sein de la Cour des comptes, qui fait sa richesse. Ici, chacun mérite sa chance, quelle que soit sa trajectoire, et je m’en réjouis.

De surcroît, les nominations de Véronique Hamayon comme Procureure générale, et de Bernard Lejeune comme Président de chambre, sont des marqueurs de l’intégration croissante entre les CRTC et la Cour ; je m’en réjouis. L’intégration fonctionnelle entre la Cour et les chambres régionales est un mouvement irréversible pour notre institution. Nous le voyons par la multiplication des travaux communs, qui traduisent l’imbrication des compétences et la montée en puissance des politiques partagées, par l’intégration des CRC dans les instances de gouvernance de la Cour, que j’ai voulue, et par les parcours croisés des magistrats entre Cour et CRC.

À travers ces trois nominations importantes, c’est enfin l’impératif d’égalité entre les femmes et les hommes, à tous les niveaux de responsabilité, qui est réaffirmée. Depuis mon arrivée à la Cour des comptes, j’ai nommé plus de femmes que d’hommes à des postes d’encadrement, et les installations auxquelles nous venons d’assister ne dérogent pas à cette règle. Notre ambition élevée et notre engagement constant en matière d’égalité nous ont également permis d’obtenir en 2023, pour les juridictions financières, le label Égalité décerné par l’AFNOR.

En somme, la nouvelle Procureure générale et les deux nouveaux présidents de chambre représentent bien, par leurs parcours et leurs personnalités, l’« esprit » de la Cour des comptes, son esprit d’hier comme son esprit d’aujourd’hui. Ce sont l’excellence dans la diversité, l’engagement pour l’intérêt général, le souci de l’autre et de la collégialité, mais aussi une certaine indépendance d’esprit et une liberté de parole, qui les caractérise – qui *nous* caractérise.

C’est aussi ce qui caractérise les trois auditeurs, jeunes magistrats promus au rang de conseillers référendaires aujourd’hui, ainsi que les six nouveaux auditeurs que nous accueillons. L’audience solennelle d’aujourd’hui est en effet un véritable passage de témoins : l’avant-dernière promotion d’auditeurs « historiques », qui ont rejoint la Cour directement à leur sortie de l’ENA, sont promus conseillers référendaires, et laissent la place à la troisième promotion d’auditeurs « nouvelle génération », recrutés *via* une procédure de sélection après deux ans de services publics effectifs dans un corps de haut-fonctionnaire.

Permettez-moi de débiter avec la présentation des nouveaux conseillers référendaires. Je les connais bien, ayant eu le bonheur de les accueillir lors de leur arrivée à la Cour. Leur parcours s’est bien étoffé depuis leur installation en tant qu’auditeurs, au cours d’une audience solennelle tenue il y a tout juste trois ans. C’est donc avec grand plaisir, même avec fierté, que je les installe dans ce nouveau grade.

Je débute par la présentation de Luca Vergallo, auditeur promu conseiller référendaire.

Diplômé de Sciences Po, il intègre l'ENA en 2020, dans la même promotion que ses collègues Nicolas Thervet et Marie Roger-Vasselin. Il y effectue ses stages à la direction générale Justice et affaires intérieures du Conseil de l'Union européenne, ainsi qu'à la préfecture de Mayotte, avant de rejoindre la Cour des comptes en 2021. Il rejoint la 4^e chambre, où il réalise de nombreux contrôles : l'exécution budgétaire de la mission « Sécurités », des enquêtes sur le contrôle de légalité en préfecture, sur la lutte contre l'immigration irrégulière, une note thématique sur les forces de sécurité intérieure, ou encore des contrôles organiques sur la présidence de la République ou sur la Garde républicaine. Luca Vergallo est également et responsable du secteur « Sécurité » au sein de la section Intérieur. Au-delà de ses travaux à la 4^e chambre, il est très engagé dans la vie de la Cour. Il a notamment réalisé pour le Secrétariat général une mission sur la réorganisation immobilière de notre institution, dont une grande partie des préconisations a été mise en place depuis – nous l'en remercions ! En parallèle, il enseigne à Sciences Po et tient une chronique trimestrielle pour la revue AJDA. Étant donné sa force de travail, sa rigueur et son dynamisme, je lui ai également demandé de rejoindre comme rapporteur la mission « Clarification de l'action publique territoriale », confiée par le président de la République à Éric Woerth. Luca Vergallo brille par sa ténacité, son sens de l'engagement notamment dès lors qu'il s'agit de fonctions régaliennes, et s'est beaucoup investi dans la vie de la Cour. Son seul échec relatif est de ne pas encore avoir réussi à monter une équipe de football qui l'emporte dans le tournoi inter-juridictions administratives – même si elle a brillamment battu le Conseil d'État 3 buts à 0 ... en 2023 ! Je ne m'attarderai pas sur les résultats du match retour en 2024. Nous nous réjouissons de compter Luca Vergallo parmi nos talentueux conseillers référendaires et lui souhaitons le meilleur pour la suite !

Permettez-moi de poursuivre par la présentation de Marie Roger-Vasselin.

Diplômée de Sciences Po et d'HEC, elle intègre en 2019 la promotion Aimé Césaire de l'ENA, dont elle sort en 2020, après des stages à l'ambassade de France au Vietnam et à la préfecture des Pyrénées-Atlantiques. Marie Roger-Vasselin rejoint alors la Cour comme auditrice à la 3^e chambre, où elle s'illustre par la constance de son engagement tant dans les travaux de sa chambre qu'au sein de la vie associative de notre maison. À la 3^e chambre, elle est notamment en charge de la note d'exécution budgétaire « Recherche et enseignement supérieur », ainsi que de l'évaluation de politiques publiques relative à la stratégie nationale en intelligence artificielle. Elle réalise également de nombreux contrôles d'universités, à Montpellier comme dans les territoires d'Outre-Mer, et des travaux pour le Conseil des prélèvements obligatoires. Engagée sur les questions d'égalité entre les femmes et les hommes, Marie Roger-Vasselin est référente égalité femmes - hommes de la 3^e chambre, et très investie dans l'association *La Cour au féminin*. Au-delà de cette activité en chambre, elle a contribué à une mission sur la durabilité des juridictions financières, très utile au secrétariat général pour le plan d'action en cours de conception dans ce domaine. Parallèlement à la Cour, elle a été rapporteure pour le comité national chargé de renforcer l'éthique et la vie démocratique dans le sport, et elle assure des missions d'enseignement. À l'issue de ce remarquable auditorat, c'est un grand plaisir de l'installer aujourd'hui comme conseillère référendaire. Son talent ne fait aucun doute, et nous lui souhaitons de s'épanouir dans ce nouveau grade.

J'en viens enfin à Nicolas Thervet, que j'ai le plaisir et la chance de compter dans mon équipe rapprochée.

Diplômé de Sciences Po, ainsi que de l'ENS et de l'EHESS en histoire, Nicolas Thervet intègre la même promotion Aimé Césaire de l'ENA en 2020. Il y effectue des stages à la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne, puis auprès du préfet du Lot. À sa sortie en 2021, il intègre la Cour comme auditeur à la 1^{ère} Chambre. Il y réalise de nombreux contrôles, sur l'exécution budgétaire des missions « Transformation et fonction publiques », et « Gestion des finances publiques », sur la mise en œuvre du Brexit, sur les scénarios de financement des collectivités locales, sur La Poste ou sur le pilotage de la transformation numérique de l'État. Il contribue également aux rapports dits « obligatoires », très importants pour la Cour, que sont le rapport sur l'exécution du budget de l'État et le rapport sur la situation et les perspectives des finances publiques. À la 1^{ère} chambre, il devient responsable du secteur « Réforme de l'État » ; il supervise les contrôles effectués par les rapporteurs, tout en assurant une veille sur la transformation publique. Plus largement, il a contribué à une mission sur les cotations des travaux pour le secrétariat général, dans le cadre de JF 2025.

En parallèle de ses travaux à la 1^{ère} chambre, Nicolas Thervet est depuis 2023 mon chargé de mission, en charge des activités européennes et internationales. Je connais et apprécie son intelligence, sa finesse, son sens aigu du collectif qui sont extrêmement précieux dans mon cabinet et au cours de mes déplacements. J'ajoute qu'il est aussi un charmant collègue, populaire auprès de tous et exceptionnellement débrouillard. Ces qualités, constantes, sont d'autant plus remarquables qu'il a continué à réaliser d'excellents rapports à la 1^{ère} chambre, tout en dispensant des enseignements à Sciences Po. Nicolas Thervet est un atout précieux pour notre maison, et nous lui souhaitons le meilleur dans ce nouveau grade et pour la suite !

J'en viens donc enfin aux six nouveaux auditeurs installés aujourd'hui. Il s'agit de la deuxième promotion d'auditeurs entièrement issus de la nouvelle procédure de sélection, après la suppression de l'accès à la Cour des comptes directement en sortie d'INSP. Comme je l'ai maintes fois évoqué, la transformation de cette voie d'accès a été un défi, mais c'est à présent une réussite pour notre maison, qui a su tirer le meilleur parti de la réforme de la haute fonction publique. Les brillants parcours de nos nouveaux collègues, leur enthousiasme à nous rejoindre, en disent long sur l'attractivité de la Cour. Je ne doute pas que vous saurez leur faire le meilleur accueil, dans la tradition qui est la nôtre.

Contrairement aux anciennes promotions d'auditeurs, les six nouveaux arrivés ne proviennent pas tous d'une seule et même promotion d'école. Certains se connaissent, d'autre non. Ils n'ont pas non plus suivi les mêmes formations, et ont eu des expériences dans diverses administrations avant de nous rejoindre – ce qui est une force pour nous ! Nous avons donc mis en place depuis l'année dernière, sur proposition de l'ensemble des auditeurs de la Cour, une mission commune de contrôle, qui je l'espère, vous permettra de vous intégrer et de vous former au mieux avant de rejoindre votre chambre respective au 1^{er} février. Je remercie chaleureusement la deuxième et la troisième chambre, qui chapeautent ainsi deux contrôles organiques, menés à parité par trois nouveaux auditeurs et leurs encadrants. Je suis persuadé que ce nouveau dispositif vous permettra de vous connaître, de vous former, d'apprendre à travailler ensemble, en un mot de « faire promotion ».

Je commencerais par Galaad Defontaine.

Diplômé de Sciences Po, de l'Université Bocconi et titulaire d'un master en philosophie de Paris-Nanterre, Galaad Defontaine intègre en 2021 la promotion Germaine Tillon de l'ENA. Il y réalise des stages à la Préfecture de la Haute Garonne, puis à l'Ambassade de France en Turquie. À sa sortie de l'ENA en 2022, Galaad Defontaine intègre la direction générale du Trésor, comme adjoint au chef du bureau politique économique du service des politiques macroéconomique et des affaires européennes. En parallèle, Galaad Defontaine est investi dans l'enseignement et la recherche, en tant que coordinateur pédagogique de la prépa « Talents » de Sciences Po, en tant qu'enseignant en économie, droit public et politique économique au sein de l'école et *via* la publication d'articles de recherche. Son parcours riche d'expériences sera précieux pour notre institution. Nous lui souhaitons la bienvenue entre nos murs, et de s'épanouir pleinement dans la suite de ses missions à la 4^e chambre, qu'il rejoindra en février.

Vient le tour d'Emma Bayot, auditrice nouvellement installée qui rejoindra la 6^e chambre.

Après une classe préparatoire aux grandes écoles en économie et droit, elle est diplômée d'un master en relations internationales de la Sorbonne et de Sciences Po. En 2021, elle intègre l'École des Hautes Études de Santé Publique, où elle s'illustre notamment comme lauréate du prix du meilleur mémoire. Elle débute sa carrière professionnelle en 2022 comme directrice adjointe de la politique médicale, de la recherche et des partenariats à l'Hôpital Sainte-Anne, avant de devenir directrice adjointe des finances du même hôpital. Elle prend, un an plus tard, la direction de la politique médicale de l'hôpital. En parallèle, Emma Bayot est juré de concours et enseigne les ressources humaines hospitalières. Sa connaissance poussée des politiques publiques hospitalières et des enjeux liés à la psychiatrie et aux neurosciences, sont un atout précieux pour la 6^e chambre, et pour la Cour plus généralement – même si j'espère qu'elle n'aura pas à y exercer ses connaissances en psychopathologie ! Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre collectif.

Passons maintenant à Charlotte Poulon.

Titulaire d'un master en management de l'ESSEC et d'un master en économie quantitative de l'ENSAE, elle est administratrice de l'INSEE et elle possède déjà des riches expériences professionnelles. Après de nombreux stages chez Standard and Poor's, à l'agence France Trésor, à la banque centrale européenne, chez Goldman Sachs, à l'ONU ou encore dans la banque Rothschild, elle rejoint la direction générale du trésor comme adjointe au chef de bureau *Politique économique France* en 2020. En septembre 2022, elle rejoint le bureau de l'analyse transversale des finances publiques, « FIPU 4 » dans le jargon du Trésor. En parallèle, elle exerce une activité d'enseignement en assurant notamment des cours à Science Po en comptabilité nationale et en économie publique. Elle est aussi, depuis 2022, doctorante dans le département d'histoire économique de la *Paris School of Economics*. Nous nous réjouissons de pouvoir compter sur sa déjà fine connaissance des politiques économiques et sur ses compétences techniques, qui sont une chance pour les travaux de notre maison, et qu'elle mettra au profit de la 2^e chambre.

J'en viens à présent à Louis-Samuel Pilcer, qui rejoindra, lui la 5^e chambre.

Ancien élève de l'X, diplômé en économie, informatique et mathématiques appliquées, Louis-Samuel Pilcer est membre du corps des ingénieurs des Ponts, Eaux et Forêts et titulaire, dans

ce cadre, d'un master de politique publique de la Harvard Kennedy School. En 2018, il rejoint la start-up Owkin de recherche pharmaceutique, comme chargé du développement commercial et de la recherche en machine learning. En 2020, il intègre la direction générale des entreprises comme chef de projet à la protection des actifs stratégiques. L'année suivante, il est nommé directeur de projet en charge de la relocalisation des industries de santé, poste qu'il occupe pendant plus de deux ans. En parallèle, il exerce comme maître de conférences à Science Po, où il assure un cours sur la souveraineté industrielle. Louis-Samuel Pilcer est également cofondateur d'une association d'éducation populaire. Nous sommes ravis de le compter parmi nos membres, et nous lui souhaitons de s'épanouir pleinement au cours de son auditorat.

C'est au tour de Raphaëlle Gresset d'être présentée.

Ancienne élève de l'école normale supérieure de la rue d'Ulm, diplômée en économie et en philosophie, elle a également suivi une formation à l'ENSAE. En 2021, elle intègre elle-aussi la promotion Germaine Tillion de l'ENA. Pendant sa scolarité, elle réalise des stages à la préfecture du Loiret, puis à l'ambassade de France au Liban. En 2022, à sa sortie de l'ENA, elle rejoint la direction générale du Trésor comme adjointe au chef du bureau Energie. Elle est notamment en charge de la programmation pluriannuelle de l'énergie, des énergies renouvelables, de l'hydrogène et de la rénovation énergétique. Sa rigueur, ses compétences techniques et sa personnalité apporteront aux travaux de la Cour. Nous lui souhaitons une chaleureuse bienvenue dans notre maison, et plus particulièrement à la 1^{ère} chambre, qu'elle rejoindra après la mission commune des auditeurs.

Pour finir, j'ai le plaisir de vous présenter Mathieu Carat.

Diplômé de l'ESSEC et de l'IEP d'Aix-en-Provence en management international, il intègre en 2016 l'École nationale des finances publiques. De 2016 à 2020, il est rédacteur au bureau de la fiscalité internationale et des conventions fiscales de la direction de la législation fiscale. En 2020, il devient vérificateur au sein de la direction des vérifications nationales et internationales, avant d'intégrer l'ENA en 2021. Il y réalise des stages à la préfecture des Côtes d'Armor et à l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire. À sa sortie en 2022, il rejoint la direction du budget comme adjoint au chef du bureau Solidarité et insertion, en charge notamment de la politique du grand âge et du handicap et de l'élaboration des lois de financement de la sécurité sociale. En parallèle, il est chargé de préparation du grand oral à l'IGPDE et assure un enseignement en finances publiques à Science Po. Son expertise dans les finances publiques et son expérience seront de véritables atouts pour la 3^e Chambre, qu'il rejoint. Nous lui souhaitons le meilleur.

Voilà ! J'en arrive au terme de la présentation de nos nouveaux collègues. Vous pouvez en juger par vous-même, les profils des nouveaux auditeurs sont aussi talentueux et compétents qu'ils sont divers. Leur sélection révèle bien combien la Cour et les juridictions financières ont pris la pleine mesure des évolutions de la réforme de la haute fonction publique, et à quel point elles en ont tiré le meilleur parti. Nous nous sommes emparé des opportunités offertes par la réforme pour renforcer notre politique d'attractivité, et, surtout, favoriser le recrutement de professionnels formés aux enjeux les plus contemporains.

Les avancées en la matière sont nombreuses, avec, notamment, de nouvelles voies de recrutement : auditeurs, conseillers-maîtres « experts », voie de recrutement « Action publique » pour les conseillers référendaires en service extraordinaire...

Ces nouvelles modalités, avec d'autres comme le recrutement conseillers maîtres dits « experts », permettent un élargissement considérable du vivier de talents dans lequel la Cour peut recruter, et cela, nous nous en réjouissons. Notre attractivité, la qualité et la diversité de nos recrutements sont vitales pour garantir le maintien de l'excellence de nos travaux et notre crédibilité. Je suis persuadé que l'ensemble des personnes accueillies aujourd'hui mettront à profit leurs compétences, leurs qualités humaines, leur rigueur et leur curiosité pour faire grandir ce collectif de travail exceptionnel qu'est notre institution.

Je vous souhaite, au nom des juridictions financières, mes meilleurs vœux d'épanouissement pour ce qui s'annonce comme une riche et passionnante poursuite de votre carrière.

Mesdames et messieurs, je vous remercie pour votre attention.